

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception

29 AVR. 2015

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

29 AVR. 2015

N° d'enregistrement

F052157 00 27

1. Intitulé du projet

Construction d'une plateforme d'exploitation et commerciale, commune du Poiré sur Vie (85).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SA Yves Cougnaud

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Eric COUGNAUD

RCS / SIRET

3 1 0 6 0 1 6 8 7 0 0 0 2 6

Forme juridique

SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d	Infrastructure routière inférieure à 3 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La société Yves COUGNAUD, spécialisée dans la construction de modulaire industrialisée, a un projet d'implantation d'une plateforme d'exploitation et commerciale, dédiée à son activité location :

Le site est en partie aménagé. Le projet prévoit :

- hall industriel (bâtiment existant, réorganisé)
- magasin de stockage, à créer
- bureaux, à créer
- parking, à créer, environ 40 places
- plateforme de stockage, à créer
- zone de lavage, à créer

4.2 Objectifs du projet

Suite à l'achat du site industriel d'une ancienne entreprise, la SA Yves COUGNAUD, souhaite développer son activité location sur ce site. L'objectif du projet est de donner une nouvelle impulsion à l'activité location de la société. La plateforme d'exploitation et commerciale "Ouest" sera dédiée à cette seule activité, elle s'avère nécessaire au renforcement et développement de l'activité location.

L'activité déployée sur le site sera :

- activité commerciale et tertiaire ;
- gestion des flux du parc locatif ;
- travaux de reconditionnement, reconfiguration des modules.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le chantier sera réalisé en une seule phase et comprendra :

- réalisation de la plateforme de stockage (travaux de terrassement) ;
 - réaménagement du bâtiment existant ;
 - création d'un magasin de stockage ;
 - création de bureaux ;
 - aménagement d'un parking de 40 places ;
 - gestion des eaux pluviales : création d'un ouvrage de rétention et traitement.
- La durée prévisionnelle des travaux est d'environ 4 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les modulaires seront stockés selon les besoins. La hauteur de stockage sera de 3 ml sur un niveau ou de 6 ml sur 2 niveaux.

Des allées de circulation de 10 m seront maintenues entre les modulaires.

L'activité s'effectuera sur la plage horaire maximale de 7 h 30 - 18h30.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau et permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface parcellaire	40 873 m2
Surface bâtiments (bureaux, hall, magasin..)	4 100 m2 dont 2 800 m2 existant
Voirie existante	5 785 m2
Parking (40 places)	900 m2
Plateforme stockage enrobée	27 200 m2
Surface espace vert	2 888 m2

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Rue du Moulin des Oranges
85170 LE POIRE SUR VIE

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 26' 17,7" O Lat. 46° 44' 00" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 1° 26' 20,7" O Lat. 46° 43' 53,9" N

Point d'arrivée : Long. 1° 26' 12" O Lat. 46° 44' 03,8" N

Communes traversées :

Le Poiré sur Vie

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Site en partie aménagé : voirie et bâtiment

Le reste du site est occupé par une prairie, non exploitée, bordée de haie arborée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme élaboré en 2002. dernière modification et révision simplifiée approuvée le 11/12/2012.
Zone UB : zone urbaine, autorisant les constructions à usage de bureaux, commerces, service et stationnement.
Zone UE : zone réservée pour l'implantation de constructions à caractère industriel, artisanal, commercial et de bureaux.
Zone 1AUe : zone réservée pour l'implantation de construction à caractère industriel, artisanal, commercial et de bureaux. Le secteur 1AUe est opérationnel.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'inventaire communal ne recense pas de zone humide sur le site en projet. Le projet faisant l'objet d'un dossier loi sur l'eau, la présence de zone humide au sens de l'arrêté du 1er octobre 2009 sera vérifiée, dans ce cadre.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de plan de prévention des risques sur la commune. La commune est concernée par l'Atlas des Zones Inondables (AZI) Vie et Jaunay et par AZI de l'Yon. Le site en projet, situé sur le bassin versant de l'Yon, n'est pas situé dans le lit majeur d'un cours d'eau, ni à proximité d'un cours d'eau.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas répertoriée sur la base de données BASOL
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bassin versant du Lay, sur lequel se trouve le projet, est classé en ZRE.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 25 km des sites Natura 2000, les plus proche : ZPS Marais Poitevin (FR5410100) et ZSC Marais Poitevin (FR5200659)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La terre végétale sera décapée sur l'emprise des constructions et voirie/platforme et exportée en décharge.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'occupation actuelle du sol est composée d'une partie urbanisée et d'une prairie composée d'espèces communes (pissenlit, plantain lancéolé, luzerne lupuline, renoncule âcre...). Les haies étant en limite de parcellaire seront préservées. En terme de continuité écologique, le secteur n'est pas identifié comme un secteur à enjeu dans le SRCE Pays de la Loire.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de zone à sensibilité particulière

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La prairie n'est plus exploitée depuis plus de 10 ans.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par le transport de marchandises dangereuses (RD937). Le site peut être concerné par ce risque extérieur au projet du fait de son emplacement : la RD 937 est à environ 250 m au plus proche.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est en zone de sismicité 3 (aléa modéré). La commune est concernée par l'AZI de l'Yon et celui du Jaunay et de la Vie. D'après l'AZI de l'Yon, le site n'est pas concerné par le risque inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, la circulation des engins de chantier et du personnel de chantier pourront être à l'origine de nuisances sonores. Elles seront toutefois très limitées dans le temps et les travaux se réaliseront uniquement de jour.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, le site sera source de bruit uniquement par rapport à la circulation des poids lourds. D'autres entreprises étant sur le secteur, cette nuisance existe déjà.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine d'émissions odorantes.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, la réalisation de terrassement peut être à l'origine de vibrations. Elles sont toutes fois très limitées dans le temps.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, le projet ne générera pas de vibrations.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera éclairé pour les besoins de fonctionnement de l'entreprise, dont la plage horaire est 7h30-18h30.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce point sera traité par le dossier loi sur l'eau. Les eaux pluviales seront tamponnées et traitées avant rejet dans le milieu (fossé existant). Les eaux issues de l'aire de lavage seront traitées (déboureur et séparateur à hydrocarbure) et envoyés dans le réseau d'eaux usées existant.
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier est susceptible d'engendrer la production de déchets inertes non dangereux (déchets du BTP). Ces déchets seront gérés par les entreprises mandatées pour réaliser les travaux. La gestion de déchets sera conforme à la réglementation en vigueur. En phase exploitation, le projet sera générateur de Déchet Industriel Banal (acier, carton...). L'entreprise effectue le tri sélectif (benne par type de déchet) et est sous contrat avec différents prestataires selon les déchets.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe dans aucun site inscrits, classés, périmètre de monument historique ou UNESCO.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles concernées par le projet, n'abritent actuellement aucune activité humaine : la prairie n'est plus exploitée depuis de nombreuses années ; et la partie urbanisée (ancienne entreprise) n'est plus en activité.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe dans un secteur à caractère économique. le développement de ce secteur est compatible avec les dispositions du PLU de la commun du Poiré sur Vie (secteur à vocation industriel, artisanal et commercial).

Au vu de l'emprise du projet (environ 4ha dont 1,5 ha déjà urbanisé), de l'absence d'usage du site, de l'absence de zone naturelle d'intérêt sur le site (ZNIEFF, NATURA 2000, site inscrit ou classé, corridor écologique SRCE, de monument historique, de l'absence d'espèce protégée sur la zone en projet, de l'absence de rejet d'eau industrielle, de rejet atmosphérique, de la gestion de DIB prévue, (tri et contrat avec prestataire spécialisé), il semble que le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau, décrira et répondra de façon adéquate et proportionnelle à l'impact du projet (gestion des eaux pluviales : rétention et traitement).

En conséquence, le projet devrait être dispensé de la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Extrait du PLU
Annexe 7 : Extrait de la cartographie DREAL des ZNIEFF
Annexe 8 : Extrait de la cartographie DREAL des sites NATURA 2000
Annexe 9 : Extrait carte SRCE Pays de la Loire
Annexe 10 : Extrait inventaire communal des zones humides

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

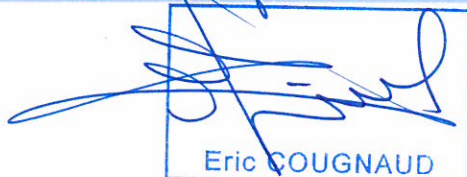
Fait à

Moreuil-sur-Loire

le,

28 Avril 2015

Signature


Eric COUGNAUD